

**amU** Faculté de droit  
et de science politique  
Aix Marseille Université

**INFN** Aix-en-Provence

**Diplôme Universitaire  
de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial  
2026-2027**

Le Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire est un diplôme universitaire et professionnel. Aix-Marseille Université et la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, qui en assurent la responsabilité pédagogique et administrative, ont délégué à l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence la gestion générale des admissions, des enseignements et des examens. Par suite, les enseignements et les examens se déroulent dans les locaux de l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence.

*Le Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial a été créé en 2016.*

*Ce diplôme, unique en France, a été élaboré en fonction de la demande des notaires, futurs employeurs des étudiants, et ce, afin de parfaire leur formation, en leur permettant d'approfondir la pratique notariale dans ses thèmes fondamentaux (droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires), et de parvenir à un excellent niveau en langue anglaise, langue très fréquemment exigée dans l'activité de la profession notariale.*

*La formation de ce D.U. peut également s'effectuer en parallèle avec les enseignements de la licence professionnelle métiers du notariat.*

**Accès au Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial**

*L'accès est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur, validées dans un domaine de formation juridique compatible avec celui de ce diplôme : BTS Notariat, BTS Collaborateur Juriste Notarial, L II Droit, DUT, DEUST ...*

## **Enseignements du Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial**

Les enseignements, à caractère pratique, ont une durée totale de 120 heures et ont lieu le vendredi, toute la journée, en présentiel. L'assiduité est obligatoire. Ils sont dispensés par des universitaires et des praticiens et se répartissent, sur deux semestres, en 6 unités d'enseignement :

### **UE 1- Anglais notarial**

### **UE 2- Rédaction d'actes - droit du couple**

Contrat de mariage et changement de régime matrimonial, pacs et concubinage, divorce et liquidation

### **UE 3- Rédaction d'actes - droit patrimonial de la famille:**

Libéralités et donations, liquidation d'une succession

### **UE 4- Rédaction d'actes courants**

Promesse de vente d'immeuble, vente d'immeuble existant, vente de terrain à bâtir

### **UE 5- Rédaction d'actes immobiliers complexes**

Règlement de copropriété, règlement de lotissement, vente d'immeuble à construire, constitution de société civile de construction vente

### **UE 6- Rédaction d'actes – droit des affaires :**

Statuts de sociétés, vente de fonds de commerce

## **Examens du Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial**

Le règlement d'examen détermine les modalités de la notation de l'ensemble des épreuves d'examen, qui ont lieu à la fin de l'année de formation.

## **Inscription dans le Diplôme Universitaire de Pratique Notariale Complémentaire et d'Anglais Notarial**

L'accès dans cette formation est subordonné à une demande d'admission auprès de l'I.N.F.N. d'Aix-en-Provence, adressée par mail à l'établissement à l'adresse suivante : [fc.aixenprovence@inf-n-notaires.fr](mailto:fc.aixenprovence@inf-n-notaires.fr)

Les candidats recevront un formulaire accompagné d'une demande de pièces justificatives de leur niveau d'études.

Les candidats admis dans la formation devront impérativement s'inscrire auprès de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence ; le montant des droits d'inscription est de 1990 euros.